

301/20

EC/IRLB

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 19 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoirs : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC, Sonia FLOCH à Chantal COLLÉOU

Absente : Annick LE GALL

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 décembre 2024

Objet : Budget Groupe scolaire – Fonctionnement - Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser une décision modificative et précise que celle-ci ne concerne que la section de fonctionnement et fait suite :

La DM 1 permet également de modifier les autorisations budgétaires initiales au chapitre dans le Budget Primitif section fonctionnement du Groupe scolaire, elle s'équilibre en dépenses.

BUDGET GROUPE SCOLAIRE - FONCTIONNEMENT			
Dépenses			Recettes
Chapitre 011	Charges à caractère général Art. 60612 Electricité	- 1 000€	
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante Art. 6541 Créance -admission en non-valeur	+ 1000€	
TOTAL		0,00 €	TOTAL 0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Éric CLOAREC

La secrétaire de séance,

Cyrielle MOY